



Éditorial :

Madame, Monsieur, chers amis (es) d'Auch Nord,

L'on a coutume de dire que l'eau c'est la vie. En effet, en cette période de réchauffement climatique elle revêt une importance capitale pour le développement « rurbain » de notre région d'Auch Nord. Sans les trois éléments que sont l'Eau, l'Électricité, le Téléphone, avec comme corollaire les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (Internet) : sans ces points essentiels il n'y a pas de développement économique. Le meilleur exemple étant les 260 000 € investis en 2006 sur la zone d'activité

du Longard, R.N.21 à Roquelaure.

Nous connaissons depuis de nombreuses années un développement très important de la construction dans nos villages à proximité du chef-lieu Auscitain, créateur principal d'emplois, puisque nous installons en moyenne 73 nouveaux compteurs par an. Cela induit pour notre Syndicat des Eaux un renouvellement important de nos canalisations, de défense incendie, (bien qu'elle relève essentiellement de votre Maire), de réfection de château d'eau, de pompage et d'automatisme de traitement, avec comme conséquence une vente d'eau en baisse. Aujourd'hui les citoyens devenus responsables consomment moins d'eau .

Cette année 2008 nous avons investi 490 000 € pour la rénovation du château d'eau de Gaudoux à Preignan, après celui de Castillon-Massas et Roquefort. Nous avons assumé de gros renforcements au « Roch » et au cœur du village de Mirepoix, au cœur du village de Puycasquier, au cœur du village de Preignan et ses H.L.M., au « Peyrolis » à Montaut les Créneaux. Tous ces travaux ont été réalisés durant cette année avec une aide conséquente du Conseil Général du Gers que je tiens à remercier, puisqu'il n'existe plus de subvention d'État et de l'Agence de Bassin.

Diverses études sont en cours pour sécuriser la station de Pompage du Rambert avec en parallèle une étude de rénovation du château d'eau de Montaut les Créneaux dont la cuve est fuyante depuis plusieurs mois.

Malgré tous ces travaux rendus nécessaires, le prix de l'eau baissera en moyenne de 8 % sur votre facture 2008, suite au nouveau contrat d'affermage contracté avec Véolia pour la distribution seulement. N'hésitez pas à contacter notre secrétariat au siège pour tous problèmes de fuite, de facturation, de devis.

Comme l'oblige la Loi de 92, nous poursuivons le contrôle des 2500 Assainissements individuels anciens et l'étude préalable obligatoire pour les constructions neuves avec notre service Public qu'est le SPANC, géré par nos deux techniciens, à votre disposition au siège de Preignan.

Avec la crise financière, doublée de la crise économique actuelle qui va hélas s'ajouter à une crise sociale, notre Syndicat des Eaux est techniquement adapté aux besoins des usagers tout en participant à la baisse du prix de l'eau donc du coût de la vie.

Le Président : Pierre LASSERRE,



Château d'eau rénové de
« Gaudoux » à PREIGNAN

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC):

Les contrôles

Depuis 6 ans, le SPANC du SIAEP Auch Nord assure les contrôles de conception, implantation, réalisation des assainissements non collectifs neufs et **depuis 2006** il effectue aussi le contrôle des installations existantes. Ces contrôles, assurés par Nicolas BURGAN, ont déjà été effectués sur les communes de Duran, Preignan, Montaut-Les-Créneaux, Montégut, Leboulin, Lahitte, Roquelaure, Sainte-Christie, Roquefort, Castin, Mirepoix, Tourrenquets, Puycasquier, Augnax et Castillon-Massas. Les diagnostics continuent actuellement sur la commune de Lavardens. En 2009, de nouvelles communes seront contrôlées et la totalité du territoire du SPANC Auch Nord aura fait l'objet de ce contrôle courant 2010 marquant ainsi la fin des premières visites de contrôle (2500 installations anciennes).

En parallèle, Nicolas BURGAN effectue le contrôle de bon fonctionnement des installations réalisées 4 ans plus tôt et contrôlées lors des travaux par notre technicienne Sandra GUISES. Ces contrôles permettent de vérifier l'entretien des installations et leur fonctionnement.

En 2009, une nouvelle réglementation doit normalement entrer en vigueur. Elle remplacera les actuels arrêtés du 6 mai 1996.

Pour tout renseignement sur l'eau et l'assainissement non collectif, vous pouvez contacter le siège du SIAEP Auch Nord à Preignan au 05-62-60-60-05.

Le Président du SIAEP et du SPANC Auch Nord
Pierre LASSERRE

Le Bureau Syndical Depuis Avril 2008



De Gauche à Droite : 2^{ème} Vice Président, Robert BARBE, 1^{er} Adjoint au Maire de Montaut Les Créneaux, Secrétaire, Serge CARDONNE Maire de Puycasquier, Président, Pierre LASSERRE Conseiller Général d'Auch Nord Ouest, 1^{er} Vice Président, Joël MIGNANO Maire de Castin.

N° 14 E 056

Réunion d'information du SPANC à Peyrusse Massas



de gauche à droite: Nicolas BURGAN, Technicien, Guy BAYLE Responsable ANC VEOLIA EAU, Pierre LASSERRE Président du SIAEP-SPANC Auch Nord, Daniel PADER Maire de Peyrusse-Massas.

Avant la visite sur le terrain par nos techniciens d'assainissement pour le non collectif, le SPANC organise une réunion d'information avec deux ou trois villages regroupés, pour exposer à la population invitée, l'objet de l'opération, les conséquences induites par le contrôle, le coût de la visite, les divers modèles d'assainissement préconisés. Comme pour la construction neuve, un dossier doit être préalablement déposé au SPANC. Il s'agit d'un dossier de réhabilitation d'une installation d'assainissement de maison individuelle.

LA LETTRE DU PRESIDENT - Éditée en 5 000 exemplaires

S.I.A.E.P.et S.P.A.N.C. AUCH-NORD - 6, Avenue de l'Europe, Z.A. des Malartics - 32810 PREIGNAN
Tel Siaep : 05.62.60.60.05 - Tel Spanc : 05.62.60.60.09 - E-mail : siaepauchnord@wanadoo.fr